

Direction générale des entreprises  
Service de l'industrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 23 septembre 2015 portant nomination au conseil d'administration  
du Centre technique de la teinture et du nettoyage (CTTN)**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,  
Vu la loi n° 48-1228 du 22 juillet 1948 fixant le statut des centres techniques industriels;  
Vu le décret du 26 août 1958 fixant les statuts du Centre technique de la teinture et du nettoyage,  
institut de recherche sur l'entretien et le nettoyage,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre technique de la teinture et du nettoyage:

Au titre des représentants des chefs d'entreprise:

M. Jean-Paul BESSON.  
Mme Angélique BOUDIGNON.  
M. François-Marie GRAU.  
M. Lionel GUÉRIN.  
Mme Pascale FLORANT.  
M. Thomas LABRUNYE.  
M. Pierre LETOURNEUR.  
M. Thierry MORELLON.  
M. Robert ROUX.

Au titre du personnel technique:

M. Daniel BOREL.  
M. Pierre DAENINCK.  
Mme Marie-Cécile DEMONCHY.  
M. Christophe ROHART.

En tant que personnalité représentant la direction générale de l'offre de soins:

Mme Laurence BRÛLÉ.

En tant que personnalité représentant l'éducation nationale:

Mme Michèle FAYARD-ROUGON.

En tant que personnalités choisies en raison de leur compétence:

M. Jérôme MARCILLOUX.  
M. Frédéric WHECHLER.

Article 2

Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait à Paris, le 23 septembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le chef du service de l'industrie,*  
C. LEROUGE